

CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BAR-LE-DUC SUD MEUSE

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 6 JUILLET 2017

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération BAR LE DUC SUD MEUSE s'est réuni en séance plénière le jeudi 6 juillet 2017 à 18h15, sous la présidence de Monsieur Jacques SINGLER, Doyen d'âge, suite à convocation du 29 juin 2017.

Sont présents :

Mme JOLY, Conseillère Communautaire ; M. HAUET, Conseiller Communautaire ; Mme CHAMPION, Conseillère Communautaire ; M. LEMOINE, Conseiller Communautaire ; Mme EL HAOUTI, Conseillère Communautaire ; Mme BOUCHOT, Conseillère Communautaire ; M. DUFFOURC, Conseiller Communautaire ; M. COLLIN, Conseiller Communautaire ; M. GONZATO, Conseiller Communautaire ; Mme BOIDIN, Conseillère Communautaire ; M. PANCHER, Conseiller Communautaire ; Mme DILLMANN, Conseillère Communautaire ; M. FRANZ, Conseiller Communautaire ; Mme HIBOUR, Conseillère Communautaire ; M. DELVERT, Conseiller Communautaire ; Mme TANI, Conseillère Communautaire ; M. COLLIGNON, Conseiller Communautaire ; Mme JAQUET, Conseillère Communautaire ; M. CORRIER, Conseiller Communautaire ; M. AYNES, Conseiller Communautaire ; M. LATOUR, Conseiller Communautaire ; M. SINGLER, Conseiller Communautaire ; M. FILLON, Conseiller Communautaire ; M. BOUCHON, Conseiller Communautaire ; M. HACQUIN, Conseiller Communautaire ; M. JOURON, Conseiller Communautaire ; M. ABBAS, Conseiller Communautaire ; Mme GEURING, Conseillère Communautaire ; Mme GOSSET-PFISTER, Conseillère Communautaire ; M. VIARD, Conseiller Communautaire ; M. BERNARD, Conseiller Communautaire ; M. RYLKO, Conseiller Communautaire ; Mme VIARD, Conseillère Communautaire ; M. GUYOT, Conseiller Communautaire ; Mme DUWOYE, Conseillère Communautaire ; Mme GUERQUIN, Conseillère Communautaire ; Mme SIMON, Conseillère Communautaire ; M. ENCHERIN, Conseiller Communautaire ; M. KNAVIE, Conseiller Communautaire ; Mme BOUVIER, Conseillère Communautaire ; M. SCHORDING, Conseiller Communautaire ; M. YUNG, Conseiller Communautaire suppléant ; M. GERARD, Conseiller Communautaire ; M. GILLET, Conseiller Communautaire ; M. DEPREZ, Conseiller Communautaire ; Mme NAVELOT-GAUDNIK, Conseillère Communautaire ; M. VUILLAUME, Conseiller Communautaire ; M. FLEURANT, Conseiller Communautaire ; M. LEGEAY, Conseiller Communautaire ; M. ROTH, Conseiller Communautaire ; M. MICHEL, Conseiller Communautaire ; M. RIEBEL, Conseiller Communautaire ; Mme BERTRAND, Conseillère Communautaire ; M. GOBERT, Conseiller Communautaire ; M. PAUL, Conseiller Communautaire ; Mme VELAZQUEZ-MENDEZ, Conseillère Communautaire ; M. PIERRE, Conseiller Communautaire suppléant ; M. OBARA, Conseiller Communautaire ; M. PETITDEMANGE, Conseiller Communautaire suppléant

Sont excusés avec pouvoir de vote :

M. ENCHERY, Conseiller Communautaire, par pouvoir à M. GILLET
M. AUBRY, Conseiller Communautaire, par pouvoir à Mme JOLY

Est absente :

Mme TSAGOURIS, Conseillère Communautaire

Secrétaire de Séance :

Jean-Jacques DUFFOURC

Nombre de Conseillers en exercice : 62 - le quorum est donc atteint.

.../...

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil Communautaire accepte, à l'unanimité, la nomination de Monsieur Jean-Jacques DUFFOURC comme secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1. Election du Président
2. Composition du Bureau
3. Election des membres du Bureau
4. Election des représentants au sein des commissions techniques
5. Election des représentants au sein du Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S.)
6. Election des représentants au sein du P.E.T.R. du Pays Barrois
7. Indemnités de fonction des élus
8. Délégations du Conseil accordées au Président
9. Affaires diverses

M. SINGLER

Mes Chers Collègues, pour la deuxième fois lors de cette mandature, j'ai l'honneur de vous accueillir dans cette jolie salle des fêtes de Tronville-en-Barrois et de présider comme doyen d'âge ce Conseil de la Communauté d'Agglomération Bar-le-Duc Sud Meuse.

Je souhaiterais dire que je trouve regrettable cette élection en cours de mandat. En effet, il y a trois ans, nous avons élu un Président pour 6 ans et 3 ans après, selon la loi sur le cumul des mandats connue à l'époque, un Député ne peut plus être Maire, ni Président de la Communauté d'Agglomération. Le Président sortant, ayant été élu Député, a choisi de siéger à l'Assemblée Nationale et d'abandonner ainsi ses deux mandats locaux. C'est son choix et il nous faut donc élire un nouveau Président. Nous prenons un risque de déstabiliser l'assemblée, car ce qui a été voté pendant 3 ans risque d'être à nouveau en partie détricoté. Je formule donc le vœu pour que les actions engagées se poursuivent normalement après ce vote démocratique.

J'aimerais rappeler, avant de procéder à l'élection du Président, que selon moi, une communauté d'Agglomération ne comprend pas une majorité et une opposition, mais des élus représentant leur commune au sein de l'assemblée dans un seul but, l'intérêt général, et cela suivant les sensibilités de chacun ; c'est quelquefois perdu de vue et c'est dommage, parce que ce n'est pas un conseil municipal avec une majorité et une opposition, je m'en excuse mais c'est mon avis.

Je vous invite donc à procéder à l'élection du Président selon la procédure prévue par le Code Général des Collectivités Territoriales et je demande à Monsieur le Directeur Général des Services de bien vouloir m'assister.

ELECTION DU PRESIDENT

2017-07-06-01

M. SINGLER

Les deux candidats vont être amenés à se présenter et s'ils le veulent, à parler de leur gouvernance, ça serait très intéressant. Mais auparavant, de façon à ce que ce soit bien clair, de manière à ce que ce ne soit pas l'un ou l'autre qui commence, je vais procéder à un tirage au sort. Je prends donc une pièce et demande à Madame -parce que galanterie oblige- de choisir pile ou face.

Mme JOLY

Je prends face parce que je fais toujours face.

.../...

M. SINGLER

Martine, tu as perdu, donc Sylvain GILLET a le choix de parler en premier, s'il le souhaite.

M. GILLET

Je vais parler en 2^{ème} et laisser la galanterie jusqu'au bout.

Mme JOLY

Mesdames, Messieurs, mes chers collègues, je voudrais d'abord poser quelques préalables et avant ces préalables, présenter mes excuses ; j'ai essayé au maximum de rencontrer toutes les personnes que j'ai pu ces derniers jours. Je présente mes excuses à ceux auxquels je n'aurais pas pu me présenter physiquement, qu'ils n'y voient ici aucune espèce d'ostracisme.

La 2^{ème} chose que je voulais vous dire -et c'est un discours que j'ai tenu depuis le début- c'est que je me présente dans la ligne et la conduite de Bertrand PANCHER ; si Bertrand PANCHER n'avait pas été là, je ne serais pas là aujourd'hui et la fidélité pour moi et l'amitié sont vraiment quelque chose qui me porte et je souhaitais le dire ici.

La 3^{ème} chose que je souhaite vous dire et que j'ai déjà dite à l'ensemble des personnes que j'ai rencontrées, c'est que si j'étais élue au poste de Présidente de la Communauté d'Agglomération, je démissionnerais de mon poste de Vice-Présidente du Département, parce qu'il me semble qu'il y a énormément de travail entre la Ville et l'Agglomération. Je ne souhaite pas faire les choses à moitié et je ne voudrais pas aussi donner l'impression de courir après les indemnités.

Ceci étant dit, je vais vous présenter ma candidature. J'ai souhaité vous proposer ma candidature à la Présidence de la communauté d'Agglomération, motivée par l'envie profonde de travailler au développement de notre territoire.

Ma candidature –je vous le disais- s'inscrit dans la continuité de ce qui a été engagé depuis 2014 sur notre territoire et dans le pacte de gouvernance que nous avons décidé et voté ensemble en 2014 et qui a assuré un parfait équilibre pour la représentation de nos communes selon leur strate. Et dans ce cadre, je souhaite conserver le même exécutif, pour autant que soit partagée cette volonté de travailler ensemble par tous ceux qui nous rejoindront.

En effet, arrivés à mi-mandat, les habitants de notre territoire ne comprendraient pas que nous nous perdions dans des querelles et des changements de gouvernance qui auraient pour conséquences une perte de temps et une remise en question de projets engagés. Il y a des projets importants pour nos habitants et pour notre territoire et nos communes et nous devons les mener à terme : il nous reste pas tout à fait 3 ans et il ne serait pas bon aujourd'hui de revenir sur certains objectifs.

Il y a des projets importants tels que la finalisation du projet d'EHPAD de l'Agglomération, la salle multifonctions, le déploiement du Très Haut Débit et les choix opérés visant à prioriser les communes les moins favorisées dans l'accès à Internet, par exemple la mise en place d'un Fab'lab et d'un espace de co-working, la RN 135 qui doit être menée à son terme et le projet CIGEO, la mise en œuvre de nos schémas directeurs en matière d'eau potable, d'assainissement et d'hydraulique, la création de maisons de santé et la mise à niveau de nos équipements communautaires, en particuliers ceux récemment transférés par la Commune de Ligny-en-Barrois. De plus, il m'apparaît important d'assurer une continuité dans les partenariats engagés avec le Conseil Départemental, la Région Grand Est et l'Etat au sujet de nos financements actuels et futurs.

Sans esprit partisan, dans le respect de chacun et motivée par l'intérêt général, j'entends m'engager pleinement dans la fonction de Présidente de la Communauté d'Agglomération.

D'abord et surtout à l'échelle de l'Agglomération. Je souhaite mettre l'accent sur deux points : en premier lieu –et ça ne sera pas une surprise pour vous-, le développement économique dans tout notre territoire. Et quand je parle de tout notre territoire, chaque parcelle du territoire doit être impactée par le développement économique. Nous devons aller plus vite et plus loin dans ce domaine pour lequel l'Agglomération s'est doté d'un nouveau règlement d'accompagnement pour nos PME et artisans. Je souhaite vraiment que notre

.../...

collectivité s'engage pleinement dans la constitution d'une agence de développement pour mettre à disposition de nos communes et des entreprises de notre territoire, des outils permettant d'être attractif et de maintenir le tissu existant.

Par ailleurs, l'esprit communautaire doit être renforcé et chaque jour, ce doit être le « bâton de pèlerin » du Président que de renforcer cet esprit communautaire. Si vous me faites confiance, j'irai à la rencontre de l'ensemble des Maires et Conseillers Municipaux dès le mois de septembre, afin de discuter de vos visions du développement de notre territoire et rencontrer avec vous les forces vives de nos communes. Cela permettra également de vous tenir informés des évolutions des dossiers du territoire.

Je demanderai aux Vice-Présidents concernés en charge des finances et de l'administration générale, avec les services, de me proposer des groupements de commande qui seront mis en place dès janvier 2018, permettant de faire bénéficier aux communes de tarifs de groupe. Enfin, nous réfléchissons ensemble sur un nouveau concept d'accueil dans les mairies, prenant en compte les sollicitations importantes que les Maires reçoivent directement sur l'exercice des actions communautaires. Cela renforcera le service public global que communes et intercommunalité proposent.

Sur le plan de la concertation des Maires, je souhaite maintenir les Conférences des Maires qui seront organisées à tour de rôle dans des communes rurales différentes et ouvertes autant sur un ordre du jour proposé par les Maires que par l'exécutif. Les habitants de nos communes doivent savoir à quoi servent leurs impôts, mais également s'exprimer sur leurs besoins et comprendre nos décisions.

J'entends m'engager également à une échelle plus importante que l'Agglomération, car les enjeux de notre territoire dépassent nos propres frontières. D'abord, à l'échelle régionale où il faudra défendre nos demandes de financements et je m'appuierai évidemment sur nos représentants régionaux et sur notre Député pour faire entendre nos demandes auprès de Philippe RICHERT, à qui je solliciterai un rendez-vous le plus tôt possible.

Ensuite, à l'échelle des intercommunalités et des Pays : je souhaite mettre en place un projet de territoires avec nos voisins directs du Pays Barrois bien sûr, mais également les intercommunalités voisines comme la COPARY et la CODECOM Haute-Saulx – Perthois - Val d'Ornois, sans oublier celle de Saint-Dizier avec laquelle je souhaite que nous développions des projets communs. Dans ce cadre, j'ai personnellement appelé les Présidents de ces intercommunalités, ainsi que celui du PETR, pour évoquer ces sujets et un engagement sur une feuille de route. J'ai reçu un avis très favorable.

Si nous voulons penser un projet de territoire ambitieux, cohérent et surtout réaliste, il est en effet indispensable de préciser les vocations de chacun : celle des communes, essentielle pour le service public de grande proximité auquel nous sommes tous attachés ; celle de l'intercommunalité apportant les garanties nécessaires sur les projets structurants et sur les grands services à la population ; enfin, celle du territoire du sud meusien tiré par des opportunités nouvelles que nous devons saisir en dépassant notre prisme de lecture intercommunal. Sans cela, nous raterons le train, il passera sans nous et nous resterons à la queue.

Créée en 2013 autour de la ville chef-lieu de département, puisque la loi imposait cette condition dérogatoire au seuil de 50 000 habitants, notre Communauté d'Agglomération a réussi la fusion de deux codecom, puis l'intégration de 6 communes. Les grands services publics (transports, déchets ménagers, eau et assainissement, services culturels et sportifs) sont assurés avec une qualité reconnue par tous, malgré nos préoccupations sur leur financement parce que notre ruralité n'est pas assez accompagnée.

Faisons-en sorte maintenant que l'Agglomération soit le moteur d'un développement du territoire sans craindre un instant que cela puisse nous amener au moindre renoncement dans chacune de nos communes, de la plus petite à la plus grande.

Mes chers collègues, voici la feuille de route que je souhaite mener avec vous, tout en y amenant ma sensibilité et toute ma détermination. Je vous remercie.

M. SINGLER

Merci, Martine. Maintenant la parole est à Sylvain GILLET.

.../...